

## POINT DE SITUATION AU MERCREDI 1<sup>er</sup> AVRIL 2020.

Afin d'éviter une anxiété ambiante montante néfaste à la santé, voici quelques réponses aux questions que vous pourriez vous poser. Celles-ci proviennent du site d'information gouvernementale (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>) en date du mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020 à 19h30.

### Comment se transmet le coronavirus COVID-19 ?

**La maladie se transmet par les gouttelettes (sécrétions projetées invisibles lors d'une discussion, d'éternuements ou de la toux).** On considère donc qu'un **contact étroit avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie** : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une discussion, d'une toux, d'un éternuement ou en l'absence de mesures de protection.

**Un des autres vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact des mains non lavées souillées par des gouttelettes.**

### Le virus circule-t-il dans l'air ?

**Non, il ne peut pas vivre dans l'air tout seul.** Le coronavirus responsable du COVID-19 se transmet par **les gouttelettes, qui sont les sécrétions respiratoires qu'on émet quand on tousse, qu'on éternue ou qu'on parle.**

Le virus est transporté par les gouttelettes, il ne circule pas dans l'air tout seul, mais peut atteindre une personne à proximité (<1 mètre) ou se fixer sur une surface souillée par les gouttelettes, comme les mains ou les mouchoirs.

**C'est donc pourquoi les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale sont indispensables pour se protéger de la maladie.**

En complément du confinement, de la distance sociale préconisée et des gestes barrières à adopter, **le port du masque dans les magasins** peut permettre de limiter la propagation de l'épidémie.

Du fait de la pénurie actuelle d'approvisionnement, ces masques « grand public » peuvent être fabriqués et auront avant toute chose **vocation à éviter de propager la maladie** mais pas de se protéger soi-même.

Ces masques protègent l'environnement, c'est à dire que si vous en portez, vous n'êtes pas à l'abri d'être contaminé par le coronavirus. **Cependant, SI TOUT LE MONDE LE PORTE DANS UN MAGASIN, par exemple, ou dans un espace confiné, le porteur sain ou le malade éventuel empêchera la contamination des personnes qui sont présentes autour de lui.**

Le professeur Daniel GARIN propose sur Internet de réaliser un masque de protection respiratoire dans le cadre de la pandémie Covid-19 **avec seulement une serviette en papier ou un morceau de Sopalin, quelques élastiques et une agrafeuse.** (Lien vers la vidéo : <https://youtu.be/7LgojnJ3hEo>).

La première chose qu'il faudra faire avant de réaliser ces masques sera de se laver les mains.

-0- Matériel nécessaire.



-1- Déplier complètement la serviette.



-2- La plier en accordéon.



-3- Mettre à chaque extrémité un élastique.



-4- Replier les deux bords.



-5- Agrafer les deux bords.



-6- Il ne reste plus qu'à l'ouvrir.

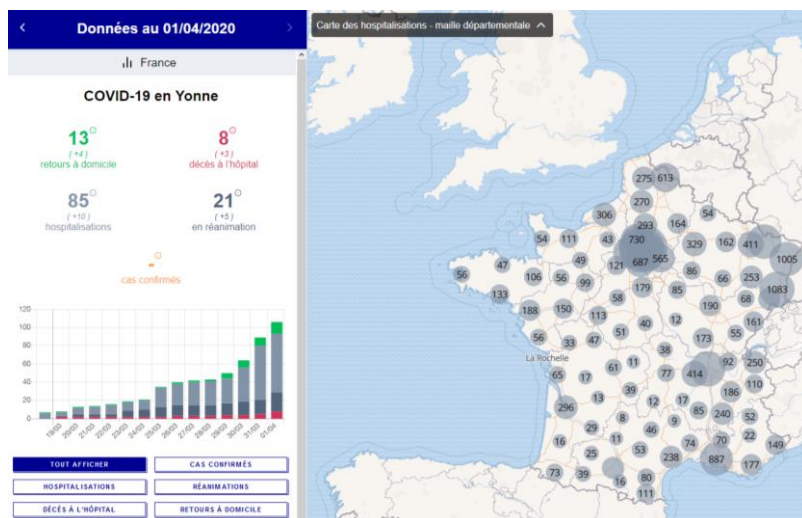


-7- Et l'essayer.



Le principe de ce masque n'est pas de filtrer l'air mais simplement **d'empêcher la propagation dans l'air de particules de salive potentiellement contaminées par le virus**. Il suffit donc de placer un écran pour qu'il absorbe ces petites gouttelettes et évite ainsi la contamination... N'hésitons plus ! Il faudra penser à changer ce masque à usage unique lorsqu'il deviendra humide et à le jeter dans une poubelle.

## LES INFORMATIONS ESSENTIELLES



Enfin à ce jour, **aucun cas d'infection** au COVID-19 n'a été avéré à ANCY LE FRANC.

Les **mesures de confinement et les gestes barrières** permettent d'éviter la contamination.



**TOUS LES SOIRS À 20H !? une minute d'applaudissements, une minute pour nos soignants, une minute pour nos commerçants, un hommage à leur dévouement et leur dire merci tout simplement.**

**MAIRIE - 03 86 75 13 21 / Maire : 06 20 50 70 54**  
**ESPACE D'ÉCOUTE BÉNÉVOLE - TOUS LES JOURS DE 10H À 18H**  
**06 18 92 33 41**

*Les gestes de chacun font la santé de tous !*

Emmanuel DELAGNEAU  
maire d'ANCY LE FRANC-CUSY